



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Parks Canada Agency –
Corporate Services
111 Water Street East
Cornwall, ON, K6H 6S3**

MODIFICATION #2 À:

INVITATION TO TENDER

APPEL D'OFFRES

Tender To: Parks Canada Agency

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Soumission aux: l'Agence Parcs Canada
Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente at aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

**Parks Canada Agency
National Contracting Services
111 Water Street East
Cornwall, ON K6H 6S3**

Title-Sujet Réfection du mur de bois de la rive droite de l'écluse 5 du Canal de Chambly		
Solicitation No. - No. de l'invitation 5P300-16-5412/A		Date: 14 octobre 2016
GETS Reference No. – No de reference de SEAG		Client Ref. No. – No. de réf du client. CCHM-PRO-217
Solicitation closes - L'invitation prend fin:		
at – à 02:00 PM	on – le 20 octobre 2016 DATE RÉVISÉE	Time Zone - Fuseau horaire Heure Avancée de l'est (HAE) Eastern Daylight Time EDT) –
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Annie Roy annie.roy@pc.gc.ca		
Telephone No. - No de téléphone (613) 938-5752		Fax No. – No de FAX: -----
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction: See Herein – Voir ici		

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print)

Vendor/Firm Name	
Address - Adresse	
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur	
Titale - Titre	
Telephone No. - N° de telephone: _____	
Facsimile No. - N° de télécopieur: _____	
Adresse courriel – Email address : _____	
Signature	Date

MODIFICATION # 2

LA MODIFICATION QUI SUIT APPORTÉE AUX DOCUMENTS DE SOUMISSION ENTRE EN VIGUEUR DÈS MAINTENANT. LA MODIFICATION FERA PARTIE DES DOCUMENTS DE CONTRAT. OBJET DE LA PRÉSENTE MODIFICATION:

Cet addenda fait partie intégrante des documents de soumission auxquels il se réfère, en les complétant, les modifiant ou en éliminant certains éléments.

1.

Fichier Zip ajouté sous la section "Pièces jointes" du site Achats et Ventes

Veillez voir le fichier ZIP: "CCHM (PRO 217) ADDENDA #1 2016-10-14" pour des ajouts et précisions.

#2.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 01 :

Dans le devis « Sommaire des travaux », il est indiqué que nous avons jusqu'au mois de mai pour effectués les travaux. À l'article SA06 de l'invitation à soumissionner, on nous dit que les travaux doivent être faits pour le 15 mars. Quelle date de fin devons-nous prendre en considération ?

Réponse 01:

La date de fin des travaux est le 15 mars 2017.

Question 02 :

Pour les zones des travaux A, D et E. devons nous prévoir de mettre en place un batardeau ou ces zones seront à sèche pendant la période de réalisation des travaux ?;

a. Est-ce qu'il faudra seulement prévoir d'assécher le fond de l'excavation ?

Réponse 02:

L'entrepreneur doit assécher ses zones de travail durant les travaux (Devis technique section 011100)

Question 03 :

À l'article 1.4 du devis « Sommaire des travaux », on mentionne que Parcs Canada met à notre disposition des pièces de bois. Est-ce possible de savoir le nombre de pièces de bois, leur dimensions, etc;

- a. Est-ce que ces pièces de bois sont traités tel que demandé au contrat;
- b. Ou sont entreposé les pièces de bois ?
- c. Sur place, devons-nous prévoir du matériel pour charger le bois ?
- d. Devons-nous prévoir de remplacer ces morceaux à PC une fois les travaux terminés ?

Réponse 03 :

Il y a 44 pièces de bois disponibles aux ateliers de Parcs Canada localisés au 1840 Bourgogne, Chambly. Les dimensions sont indiquées sur les plans. Les pièces sont traitées tel que spécifié au devis. L'entrepreneur doit prendre possession de ces pièces aux ateliers de Parcs Canada, les charger et les transporter au site des travaux tel qu'indiqué dans le devis technique. L'entrepreneur doit fournir et installer les pièces supplémentaires requises pour compléter les travaux. Les pièces fournies par Parcs Canada ne doivent pas être remplacées. Voir devis section 011100.

Question 04 :

À l'article 1.4 du devis « Sommaire des travaux », on mentionne qu'il y a un coulis à mettre en place. Où devons-nous prévoir de mettre en place ce coulis ?

Réponse 04 :

Le coulis doit être mis en place entre le dessus du mur de béton et les pierres supérieures pour combler tous les vides. La méthode de mise en place doit être fournie par l'entrepreneur.

Question 05 :

À l'article 1.4 du devis « Sommaire des travaux », on mentionne qu'il y a des trous de drainage existants à boucher pour la zone B. Combien devons-nous prévoir en boucher ?

Réponse 05 :

Le nombre de trous à boucher est indiqué au formulaire de prix (article 3.7 du formulaire)

Question 06 :

Pouvez-vous clarifier la zone B, est-ce qu'il y a du béton ou pas en ce moment derrière la première rangé de bois? Pouvez-vous clarifier la portée des travaux pour cette section svp? Ce n'est pas clair au plan.

Réponse 06 :

Il n'y a pas de béton présentement dans la zone B. L'envergure des travaux est décrite dans les dessins, la spécification technique et le formulaire de prix.

Question 07 :

Une autre question, je ne vois pas l'essence de bois nulle part dans les documents d'appel d'offre. Quelle est-elle?

Réponse 07:

Le type de bois est « BC FIR » (Sapin Douglas). Voir addenda 1.

Question 08:

Pour la zone B, combien devons-nous prévoir de forages et d'ancrages horizontaux. Nous avons des quantités pour les quatre (4) autres sections de mur mais par pour la zone B.

Réponse 08 :

Il n'y a pas d'ancrages horizontaux requis dans la zone B pour ce contrat. Ces ancrages sont déjà installés.

Question 09 :

Dans la zone B, Je veux savoir si ma compréhension de l'existant est bonne. Il a une rangée de pièce de bois en façade et seulement de l'armature en arrière. Nos travaux consistent à remplir de béton et modifier la tête.

Réponse 09:

Il y a effectivement une rangée de bois installée ainsi que l'acier d'armature. Les travaux requis dans ce contrat sont indiqués sur la coupe « Section A-A Travaux à compléter » du dessin 612626-4500-45DD-0022

Question 10:

Peut-on avoir la hauteur du mur de bois dans chaque zone pour savoir combien de pièces de bois seront installées?

Réponse 10 :

Les quantités requises par zone sont indiquées dans le formulaire de prix.

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS GÉNÉRALES DE CETTE DEMANDE RESTENT LES MÊMES